

Le 31 mars 2023

Communiqué de presse

La Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention à la rencontre des équipes du CNG

Agnès Firmin le Bodo, Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, s'est rendue au CNG ce vendredi 31 mars.

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD, directrice générale, et les équipes du CNG, ont eu le plaisir d'accueillir ce matin Madame la Ministre pour échanger notamment avec les gestionnaires des demandes d'autorisation d'exercice des praticiens à diplôme hors union européenne (PADHUE). Elle a tenu à remercier chacun d'entre eux pour leur investissement et leur professionnalisme.

Cette équipe a eu en effet à gérer ces derniers mois, en lien avec les ordres nationaux, la procédure de régularisation des PADHUE instaurée par la loi de santé de 2019.

Cela a représenté un volume de 3.500 dossiers, à rapprocher d'une charge de travail habituelle de l'ordre de 800 à 1.000 dossiers par an.

Ces dossiers ont d'abord été instruits en région dans les agences régionales de santé (ARS) et remontés au CNG, principalement à partir de fin 2021, et plus massivement à l'été 2022, assortis pour chacun d'un avis de la commission régionale d'autorisation d'exercice.

L'intensification du travail fourni permet de respecter la date butoir du 30 avril de passage de tous les dossiers devant les commissions nationales d'autorisation d'exercice. Au global, 38% ont fait l'objet d'une autorisation d'exercice directe, 50% d'un parcours de consolidation des compétences et 12% d'un rejet.

La politique de recrutement des PADHUE se poursuit par ailleurs avec l'ouverture dès le 2 mai prochain des inscriptions aux épreuves de vérification des connaissances (EVC) pour plus de 2400 postes.

Cette visite a également été l'occasion pour le CNG de présenter à Madame Firmin le Bodo l'ensemble de ses missions et les défis à venir qu'il souhaite relever.

Contact presse CNG

cng-communication@sante.gouv.fr

Site internet : www.cng.sante.fr